

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'OFFRE DE SOIN
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHESION SOCIALE**

DATE : 09/07/2021

REFERENCE : MARS N°2021-35

OBJET : LEVÉE PROVISOIRE DE LA CONSIGNE DE SAISIE DANS L'OUTIL SIVIC LES WE ET JOURS FÉRIÉS

Pour action

☒ Établissements médico-sociaux

☒ Établissements hospitaliers

Pour information

☐ DGOS

☐ ARS

☐ SpF

☐ DGCS

☐ ARS de Zone

☐ ANSM

☐ Autre :

Mesdames, Messieurs,

Depuis octobre 2020, il était demandé à chacun des établissements de santé prenant en charge des patients atteints de la Covid19, d'assurer les saisies et d'effectuer les mises à jour dans l'outil SIVIC, de manière quotidienne, y compris le week-end.

Les efforts de chacun ont permis de disposer de données de qualité, à jour, facilitant grandement le pilotage de la crise et des tensions sur le système de santé, notamment lors des deux vagues qu'a connu notre territoire cet hiver, et nous tenons à vous en remercier encore vivement.

Aujourd'hui, devant l'amélioration des tensions hospitalières liées à la Covid-19 et sous réserve de l'impact hospitalier de la reprise épidémique, **nous souhaitons assouplir les règles de saisie dans SIVIC au niveau national, en levant la demande de mise à jour des fiches SIVIC les week-end et jours fériés, et ce dès le week-end des 10 et 11 juillet.**

Nous attirons cependant votre attention sur 3 éléments importants :

- **Une mise à jour quotidienne de l'outil** durant les jours ouvrés doit être maintenue ;
- Chaque établissement devra s'organiser pour pouvoir **assurer un rattrapage de l'ensemble des mises à jour nécessaires avant 13h** chaque lendemain de WE ou de jour férié.
- Il est indispensable que les fiches SIVIC de chaque patient mentionnent la date réelle d'admission (différente de la date de saisie), ceci de manière à ne pas fausser les analyses issues des données SIVIC.

Par ailleurs, si une situation locale devait l'exiger, les **ARS pourront décider du maintien ou d'une reprise des saisies le week-end** (des consignes spécifiques vous seront alors communiquées par votre ARS).

Nous vous remercions vivement de votre implication.

Katia Julienne
Directrice Générale de l'Offre de Soins

Pr. Jérôme Salomon
Directeur Général de la Santé

Signé

Signé